

L'assistance aux épreuves orales est principalement réservée :

- ✓ aux professeurs,
- ✓ aux élèves des classes préparatoires (BCPST1, TB et ATS BIO)
- ✓ aux élèves des filières éligibles au concours LICENCE
- ✓ aux candidats non admissibles au concours présenté.

Ne sont pas autorisés : Les candidats admissibles aux concours agronomiques et vétérinaires de la session en cours.

Les personnes autorisées souhaitant assister à une interrogation doivent obligatoirement s'adresser **au responsable du point accueil**, qui leur fournira un coupon individuel de circulation aux épreuves orales à :
AgroParistech – Campus Palaiseau, 22 place de l'agronomie, 91120 Palaiseau

IMPORTANT : en cas d'affluence, il peut être difficile de satisfaire toutes les demandes.

Il n'est pas possible de prendre rendez-vous ou de réserver sa place, merci d'éviter les appels inutiles.

LES RESPONSABLES DES POINTS ACCUEIL VEILLERONT À RÉPARTIR AU MIEUX LE PUBLIC DANS LES SALLES



Tout visiteur est tenu de respecter les règles d'assistance suivantes afin de ne pas perturber le bon déroulement des épreuves :

- ✓ Le silence est à respecter à l'intérieur du bâtiment et dans les couloirs ;
- ✓ Pas de conversations aux abords des salles d'interrogation ;
- ✓ Les téléphones portables doivent être éteints (ni sur vibreur, ni sur silencieux) ;
- ✓ Il ne sera admis que deux visiteurs par salle. Ils veilleront par courtoisie à signaler leur présence aux jurys et aux candidats concernés, qui ne peuvent en principe la refuser ;
- ✓ Les visiteurs pénètrent dans la salle d'interrogation à la faveur de la sortie du précédent candidat ;
- ✓ La sortie de la salle se fait en même temps que le candidat, à la fin de l'interrogation ;
- ✓ Toute réflexion ou signe susceptibles de troubler l'interrogation sont interdits ;
- ✓ Six créneaux maximum tous concours confondus seront autorisés ;
- ✓ **Il est interdit de prendre des notes ou d'enregistrer l'interrogation** sous peine d'exclusion immédiate ;
- ✓ **Un enseignant ne peut pas assister à l'interrogation de son élève, de même pour les parents ou les proches des candidats ;**



Seul l'examineur, afin d'éviter une gêne anormale dans le déroulement d'une interrogation, peut être amené à refuser la présence d'une personne autre que le candidat.

REGLES PARTICULIERES A CERTAINES EPREUVES PAR CONCOURS

Concours commun voie CPGE BCPST

- En raison des modalités de son déroulement, l'épreuve de **Travaux Pratiques de biologie** : seuls les professeurs sont autorisés à assister à l'épreuve. Ils contactent au préalable le responsable du concours.
- En raison de la nature de l'épreuve : **Entretien professionnel et scientifique sur TIPE** n'est pas accessible.
- Pour l'épreuve de **Biologie**, afin de permettre à un maximum d'auditeurs d'assister aux oraux, sans impact sur le déroulement des épreuves orales, les règles sont les suivantes :

- une fois passés au point accueil d'AgroParisTech pour obtenir l'autorisation d'assister aux oraux, les auditeurs doivent se présenter à l'accueil de Biologie, munis de cette autorisation, au moins 15 minutes avant le début de l'oral (ex : avant 9h15 pour assister au candidat exposant à 9h30) ;

- l'appariteur leur attribue une salle d'interrogation par tirage au sort ;

- un auditeur ne peut assister à la préparation et au passage d'un même candidat et ne peut donc pas assister à deux oraux consécutifs (le candidat préparant dans la même salle).

Rappels premiers et derniers créneaux accessibles :

Pour les épreuves de **Physique-Chimie et Mathématiques Pratiques et informatique** se déroulant à Cachan, les visites ne seront possibles qu'à partir du lundi 17 juin 10h.

Pour les épreuves orales de **Biologie et Géographie** se déroulant à Palaiseau, les visites ne seront possibles qu'à partir du mercredi 19 juin 13h30.

Epreuve	Premier créneau	Dernier créneau	Durée de l'interrogation
Biologie	8h30	17h30	30 min
Physique-Chimie	9h15	16h45	30 min
Mathématiques-informatique	8h25	16h55	40 min
Géographie	8h45	17h45	30 min

Concours commun voie CPGE TB

Pour les épreuves orales de **SVT, Physique-Chimie et Biotechnologie** : les candidats préparant dans la salle dans laquelle ils seront interrogés, les visiteurs n'auront pas la possibilité d'assister à deux oraux consécutifs.

- En raison des modalités de son déroulement, l'épreuve de **Travaux Pratiques de Biologie-Biotechnologie** : seuls les professeurs sont autorisés à assister à l'épreuve. Ils contactent au préalable la responsable du concours.
- En raison de la nature de l'épreuve : **Entretien professionnel et scientifique sur TIPE** n'est pas accessible.

Rappels premiers et derniers créneaux accessibles :

Les oraux ne seront accessibles qu'à compter du mardi 11 juin 13h30 et devraient se finir le samedi 15 juin en fin de matinée.

Epreuve	Premier créneau	Dernier créneau	Durée de l'interrogation
SVT	9h00	17h00	30 min
Physique-Chimie, entretien	9h30	16h30	30 min
Mathématiques	9h30	16h45	30 min
Géographie	9h15	17h15	30 min
Biotechnologie	9h30	16h30	30 min

Consignes à respecter par les **professeurs de classes préparatoires** lors de l'assistance à l'épreuve pratique de **biologie et de biotechnologie**,

- ✓ Attendre, avec les candidats, dans le Hall de l'Atrium que l'on vienne vous chercher. Une pièce d'identité peut vous être demandée, le numéro de la salle vous sera communiqué à ce moment-là.
- ✓ L'assistance à la totalité de l'épreuve est obligatoire (soit une durée de 03h30)
- ✓ Vous pourrez circuler dans la salle d'examen mais vous ne pourrez pas prendre de notes ni poser de questions à l'examineur pendant la séance.
- ✓ Enfin, si vous connaissez un ou des candidats(es) dans la salle, merci de le signaler immédiatement à l'examineur afin de changer de salle

Concours commun voie C

- En raison des modalités de son déroulement, l'épreuve de **TP de Biologie qui se déroulera à l'ENCPB** : seuls les professeurs sont autorisés à assister à l'épreuve. Ils contactent au préalable la responsable du concours.
- L'épreuve d'**Anglais** est accessible à tous.
- En raison de la nature de l'épreuve : **l'Entretien avec le jury** n'est pas accessible.

Rappel des premiers et derniers créneaux accessibles :

Les oraux ne seront accessibles qu'à compter du mardi 11 juin 13h30 et devraient se finir le vendredi 14 juin.

ÉPREUVE		CRÉNEAUX		DURÉE DES INTERROGATIONS
		DEBUT	FIN	
Anglais	Matin	09H00	12H30	30 min
		PAS DE PASSAGE A 10H30		
	Après-midi	14H30	18H00	
		PAS DE PASSAGE A 16H30		
TP de Biologie	Matin	09H00	12H00	
		PAS DE PASSAGE 10H00-11h00		
	Après-midi	15H00	17H30	
		PAS DE PASSAGE 13H45 - 16H45		

Concours commun voie LICENCE

- Les épreuves d'**Anglais et de Sciences et Société** sont accessibles à tous.
- En raison de la nature de l'épreuve : **l'Entretien avec le jury** n'est pas accessible.

Rappel des premiers et derniers créneaux accessibles :

Les oraux ne seront accessibles qu'à compter du mardi 11 juin 13h30 et devraient se finir le samedi 15 juin en fin de matinée.

Epreuve	Premier créneau	Dernier créneau	Durée de l'interrogation
Anglais	10h00	16h00	20 min
Sciences et Société	09h40	15h45	30 min